

Conseil Municipal du 30 juin 2017  
DÉLIBÉRATION N°CM-17-091

**OBJET :**

**Approbation du Compte de Gestion 2016 et Adoption du Compte Administratif 2016 - Ville, Assainissement, et Eau**

**Direction** :Finances

**Service** :Exécution Budgétaire et Comptable

**Rapporteur** : Madame Marie-Claude LALLIAUD

---

**Exposé :**

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur en date du 31 décembre 2016. Il doit être concordant avec le compte administratif et doit être adopté préalablement au vote du compte administratif.

Le compte administratif est le document qui présente les résultats de l'exécution du budget. Il compare les prévisions de recettes et de dépenses à leurs réalisations effectives. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année précédente et témoigne donc de la bonne exécution, par l'ordonnateur, du budget voté par le Conseil Municipal.

Le compte administratif 2016 de la Ville dégage un excédent global de 3,2 M€. Il présente une situation financière robuste en consolidation par rapport à 2015.

Ainsi, **l'épargne brute** s'établit à 10,45 M€, soit une progression de 39% par rapport à 2015. Elle s'établit à 15,5 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 11,5% en 2015), soit un niveau financièrement satisfaisant désormais au-dessus de la moyenne 2015 des Villes de la strate (11,9%) et bien au-dessus du « sas » minimum d'alerte de 7%/10% admis par les financeurs.

Idem pour **l'épargne nette**, avec 5,46 M€ soit une hausse de 49% par rapport à 2015 (3,33 M€). Elle s'établit désormais à 7,4% des recettes réelles de fonctionnement, soit 1,5 point au-dessus de la moyenne 2015 des Villes de la strate.

Après la hausse de **l'encours de dette** de 2015 (+8,3 M€), celui-ci a décliné de 4,6 M€ en 2016 pour se positionner à 38,94 M€. Il s'agit d'un niveau d'endettement en-deçà des niveaux moyens (58% des recettes réelles de fonctionnement contre une moyenne 2015 à 75%). Par ailleurs, la ville présente une solvabilité plus que soutenable avec **une capacité de désendettement** de 3,7 années fin 2016 contre 5,8 années en 2015, soit bien en-deçà des seuils d'alerte de 10/12 ans ainsi que des villes de la strate (moyenne de 6,3 années fin 2015).

Les principaux faits marquants de ce CA 2016 sont les suivants :

**Les dépenses réelles de fonctionnement** de la Ville sont de 56,85M€ en 2016, soit une baisse de 1,4% par rapport à 2015. Les dépenses se décomposent ainsi :

- *Les dépenses de personnel* représentent 33,9 M€ en 2016.
- *Les charges à caractère généraux* s'établissent à 17,7 M€ en 2016.
- *Les charges financières* s'établissent à 0,45 M€ en 2016.

**Les recettes réelles de fonctionnement** de la Ville sont de 67,3 M€ en 2016, en hausse de 3% par rapport à 2015, du fait principalement de la revalorisation de + 1,8 M€ de l'attribution de compensation versée par la CA Roissy Portes de France par rapport à ce que versait l'ancienne agglomération de Val de France.

**Les dépenses réelles d'investissement** représentent 45,3 M€ en 2016, y compris les remboursements de lignes de trésorerie et dettes. Hors opérations de dettes, les dépenses d'investissement stricto sensu s'élèvent à 17 M€ (contre 15,7 M€ en 2015). Il s'agit donc d'un effort d'équipement en légère hausse par rapport à 2015, toujours supérieur à celui de la strate des villes comparables (chiffre 2015 de 278 €/habitant)

**Les recettes réelles d'investissement** représentent 38,2M€ en 2016 (contre 30,85 M€ en 2015) y compris l'excédent de fonctionnement mis en réserve, les nouveaux emprunts et les tirages sur les lignes de trésorerie. Dans le détail, les subventions reçues sont proches du niveau de 2015 (5,4 M€ vs 5,7 M€), soit un taux de subventionnement toujours élevé rapport aux villes comparables (32% vs 24%). Le recours à l'emprunt est en revanche nettement moins important qu'en 2015 : 3,95 M€ (contre 12,5 M€ en 2015).

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Montants CA 2016</b>
Charges de personnel	33 962 964
Charges à caractère général	17 737 804
Contingents et participations obligatoires	579 282
Subventions versées	2 492 487
Autres charges de gestion courante	742 857
Intérêts de la dette	390 618
Autres dépenses	297 919

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>Montants CA 2016</b>
Produit des contributions directes	14 192 067
Fiscalité indirecte	14 070 871
Dotations	34 559 632
Atténuation de charges	745 004
Fiscalité transférée	468 471

Autres recettes	3 261 243
-----------------	-----------

Dépenses d'investissement	Montants CA 2016
Dépenses d'équipement	16 973 077
Subventions d'équipement	0
Remboursement en capital de la dette	5 461 475
Autres investissements hors PPI (dont remboursements lignes de trésorerie)	22 917 883

Recettes d'investissement	Montants CA 2016
FCTVA	2 345 598
Subventions perçues	5 343 491
Taxe d'urbanisme	233 748
Emprunts	3 950 000
Recettes diverses (dont tirages lignes de trésorerie)	19 977 896

RATIOS FINANCIERS	Valeurs	Moyenne de la strate 20 000 / 50 000 h Les collectivités locales en chiffres 2016 (valeur 2014)
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population	1345 €	1284 €
Produit des impositions directes / population	336 €	608 €
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population	1592 €	1445 €
Dépenses d'équipement brut / population	402 €	308 €
Encours de la dette / population	922 €	1109 €
DGF / population	641 €	267 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60%	59%
DRF + remboursement de la dette en capital / RRF	93%	96%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25%	21%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	58%	77%

**Délibération :**

Madame LALLIAUD rapporteur, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M4,

Vu le compte de gestion 2016,

Considérant que le Compte Administratif 2016 annexé à la présente délibération, dressé par l'ordonnateur peut se résumer ainsi :

### **BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section de Fonctionnement</b>	70 108 709,05	70 108 709,05
<b>Réalisations</b>	58 872 424,89	70 176 927,35
<b>Excédent de clôture</b>		11 304 502,46
<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section d'Investissement</b>	75 346 499,17	75 346 499,17
<b>Réalisations</b>	50 005 477,43	44 522 140,42
<b>Excédent de clôture</b>	5 483 337,01	
<b>Restes à réaliser</b>	7 203 124,31	4 643 171,32
<b>Solde des restes à réaliser</b>	2 559 952,99	

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2016 du budget principal et le Compte de Gestion 2016,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du budget principal,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni ne réserve ni observation de sa part,

▶ **PREND ACTE** de la présentation des données du compte administratif 2015, 2016 et du budget primitif 2017 par politiques publiques telles que décrites en annexe à la présente délibération,

▶ **PREND ACTE** du rapport d'activité de la Ville de Garges-lès-Gonesse pour l'année 2016,

► **ADOpte** le Compte Administratif 2016 du budget principal aux résultats tels que résumés ci-dessus.

### **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section de Fonctionnement</b>	308 063,90	308 063,90
<b>Réalisations</b>	204 687,38	284 095,88
<b>Excédent de clôture</b>		79 408,50
<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section d'Investissement</b>	3 669 417,15	3 669 417,15
<b>Réalisations</b>	2 167 585,96	1 616 069,93
<b>Excédent de clôture</b>		551 516,03
<b>Restes à réaliser</b>	95 357,78	734 725,00
<b>Solde des restes à réaliser</b>		639 367,22

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire :

► **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2016 du budget annexe de l'Eau et le compte de gestion 2016,

► **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du budget annexe de l'Eau,

► **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni ne réserve ni observation de sa part,

► **ADOpte**, le Compte Administratif 2016 du budget annexe de l'Eau aux résultats tels que résumés ci-dessus.

### **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section de Fonctionnement</b>	717 441,00	717 441,00
<b>Réalisations</b>	333 769,65	708 497,54
<b>Excédent de clôture</b>		374 727,89

<b>Crédits ouverts</b>		
<b>Section d'Investissement</b>	2 536 597,78	2 536 597,78
<b>Réalisations</b>	2 113 512,74	1 680 965,41
<b>Excédent de clôture</b>	<hr/> 423 085,04	<hr/> 855 632,37
<b>Restes à réaliser</b>	371 850,42	652 465,65
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<hr/> .....	<hr/> 252 615,23

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2016 du budget annexe de l'Assainissement et le Compte de Gestion 2016,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du budget annexe de l'Assainissement,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni ne réserve ni observation de sa part,

▶ **ADOpte** le Compte Administratif 2016 du budget annexe de l'Assainissement aux résultats tels que résumés ci-dessus.

**Pièces jointes :**

- Le budget primitif 2017 par politique publique,
- Rapport d'activité 2016,
- Compte administratif Ville,
- Compte administratif Assainissement,
- Compte administratif Eau.